VALORISATION DES ANNÉES D'EXPÉRIENCE POUR LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Benghebrit arrache l'accord de principe auprès de la Fonction publique

La ministre de l'Education nationale a-t-elle réussi à convaincre la Fonction publique de la cause des enseignants contractuels ? Comme premier pas, Nouria Benghebrit a arraché l'accord de principe de cette dernière pour la valorisation des années d'expérience dans le concours de recrutement. La décision définitive et la formule à adopter pour comptabiliser ces années seront connues demain, dimanche.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Les arguments de Benghebrit ont, visiblement, réussi à faire changer d'avis la direction de la Fonction publique. Les enseignants contractuels qui ont entamé une marche depuis samedi dernier à partir de la ville de Béjaïa vers la capitale pour demander leur intégration ne seront pas intégrés systématiquement dans leurs postes sans passer par voie de concours, mais leurs années d'expérience seront comptabilisées. La ministre de l'Education nationale sensible au combat et à la revendication de ces enseignants a engagé, depuis une semaine, des négociations avec la Fonction publique. Bonne nouvelle, jeudi, la ministre de l'Education a annoncé avoir réussi à arracher l'accord de principe auprès de la Fonction publique pour que les années d'expérience professionnelle des contractuels soient prises en compte dans le concours de recrutement des 28 000 enseignants prévu le 30 avril prochain. «Les négociations avec la direction de la Fonction publique sur la valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels se poursuivent et les résultats seront connus demain dimanche», a indiqué la ministre en marge d'une réunion avec les directeurs de l'éducation. Et c'est justement, dimanche, que les enseignants contractuels ont prévu d'arriver à la capitale. Selon Benghebrit, il reste à définir la formule à adopter pour la valorisation de ces années d'expérience durant le concours de recrutement. La ministre rappelle que grâce à leur expérience, les contractuels ont toutes les chances en leur faveur. «J'ai confiance en leurs capacités et je demande aux enseignants contractuels d'avoir la même confiance en eux», a déjà déclaré la ministre de l'Education. Cependant, rappelle-t-elle aussi, le recrutement d'office dans la Fonction publique n'existe pas. Au total, le nombre des contractuels est de 25 115 enseignants dont 11 000 sont au primaire, 8 132 au moyen et 5 278 au secondaire. Le ministère de l'Education s'attend à plus d'un million de candidats pour le concours de recrutement de 28 000 enseignants. Les inscriptions ayant débuté le 27 mars dernier seront clôturées le 14 avril prochain. Les candidats recevront leurs convocations le 20 avril prochain. les épreuves écrites sont fixées pour le 30 avril et les résultats seront annoncés le 12 mai. Un break sera ensuite observé pour se consacrer aux examens nationaux de fin d'année. Les épreuves orales sont prévues pour les 8 et 9 juin prochain. Les candidats pourront consulter via le net les résultats finaux le 30 juin. Les spécialités ont été élargies cette année à 28 nouvelles filières à l'instar des sciences politiques, des sciences de la communication, du droit, de l'économie et de certaines spécialités scientifiques.

S. A.

SEPTIÈME JOUR DE LA MARCHE DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Dans l'attente d'une décision politique

Les enseignants contractuels poursuivaient hier à Bouira et pour le septième jour, leur marche nationale vers la capitale.

Une marche de la dignité pour laquelle ils ont consenti jusque-là d'énormes sacrifices faits d'évanouissements, de gonflements des pieds dus au marathon qu'ils se sont imposé, mais également de blessures dont un des leurs, percuté dangereusement par un camion avant-hier jeudi près de l'entrée sud de Bouira, a dû être transféré à l'hôpital de Tizi-Ouzou après avoir été évacué dans un premier temps vers l'hôpital de Bouira. Le jeune enseignant venu de Bordj-Bou-Arréridj, touché à la tête, est sorti fort heureusement d'un coma profond dans lequel il était plongé jusqu'à hier matin. Cela étant, hier, en accompagnant sur quelques kilomètres ces marcheurs, nous avons constaté l'absence de services de sécurité qui auraient pu réguler la circulation pour permettre à ces enseignants de s'organiser convenablement sur une partie de la voie de la RN5, connue pour être toujours très fréquentée. Ce n'est qu'après l'intervention du député Khaled Tazaghart qui accompagnait ces marcheurs depuis le premier jour, que les éléments de la Gendarmerie nationale ont fait finalement leur apparition sur ce tronçon compris entre la ville de Bouira et la commune d'Aomar, future halte des marcheurs. Au niveau des fameux virages d'Errich à la sortie nord de Bouira, les marcheurs scandaient à tue-tête certaines slogans improvisés et dédiés aux enseignants contractuels ; d'autres brandissaient des banderoles qui rappellent leur principale revendication qui est l'intégration ; un mot qui revient à chaque fois comme un leitmotiv. Parmi les marcheurs , alors que des soutiens fusaient de toutes parts , surtout de la part des organisations des droits de l'Homme, des syndicats de l'éducation, comme le CLA, ou encore la fédération des enseignants affiliée au Snapap, et même des partis politiques comme le FLN par la voix du SG Ammar Saâdani qui leur a apporté son soutien mercredi dernier, lors du rassemblement à la coupole ; des membres du bureau national du Cnapeste dont Messaoud Boudiba étaient là aux côtés des marcheurs depuis la ville de Bouira. Le chargé de communication du Cnapeste nous a déclaré que le Cnapeste s'est mis du côté de ces contractuels dès le début en appelant les responsables à l'échelle nationale à prendre leur responsabilité en intégrant ces enseignants sans aucune condition. Notre interlocuteur rappelle que le Cnapeste était le premier syndicat à avoir dénoncé l'instauration du concours écrit par le ministère de l'Education pour les recrutements et «aujourd'hui, le temps nous a donné raison et ces enseignants qui cumulent plusieurs années d'expérience dont certains ont plus de 10 ans d'expérience, doivent être intégrés sans aucune condition», dira-t-il. Cependant, et là, tout le monde est d'accord sur ce point, cela ne pourra se faire qu'avec une décision politique émanant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Une décision politique que les centaines d'enseignants marcheurs, mais à travers eux, les milliers de contractuels à travers le pays, attendent avec impatience et ce, au fur et à mesure que la capitale, point d'arrivée de la marche, se rapproche. Hier, ils étaient là ; Falla, cette enseignante de français blessée lors de la marche d'Alger la semaine passée et qui accompagne les marcheurs sur un fauteuil roulant, Kafia de Annaba qui cumule 15 ans d'expérience, Boualem de Béjaïa qui est contractuel depuis 1999, Mohamed d'Adrar, Fatma de Constantine, Youcef de Tizi-Ouzou ; ils étaient tous là pour raconter chacun sa propre histoire, ses propres péripéties lors des concours précédents auxquels ils avaient tous participé mais qu'ils n'avaient pas eu à cause des tergiversations de l'administration au niveau des différentes directions de l'éducation à l'échelle nationale. Ils étaient tous là et tous voulaient raconter leurs histoires personnelles. Cependant, tous ne voulaient qu'une chose : que le cauchemar de ces contrats renouvelables prenne fin. Tous veulent une intégration qui leur donne enfin le droit de travailler aisément et sereinement ; de se consacrer pleinement à ce métier pour lequel ils ont sacrifié leur jeunesse, les meilleures années de leur vie ; et surtout rentrer le soir la tête reposée pour étreindre leurs enfants sans avoir au ventre cette peur de se voir remerciés le lendemain par le directeur de l'établissement …

Photo : DR

Les enseignants veulent que le cauchemar des contrats renouvelables prenne fin.

Y. Y.

SUITE À L'EXPLOSION ACCIDENTELLE D'UNE DYNAMITE À HAMMAM MELOUANE

Le ministre des Travaux publics au chevet des blessés

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a rendu visite, jeudi dernier, aux blessés de l'explosion d'une dynamite, survenue mercredi dernier à 20h19min dans un chantier de Cosider pour la réalisation d'un tunnel, reliant la ville de Bougara et celle de Hammam Melouane, dans la wilaya de Blida.

C'est à l'hôpital Frantz-Fanon de Blida que le ministre s'est enquis de la santé des blessés et les a assurés de son soutien tout en présentant ses condoléances à la famille du décédé. A noter que cet accident a fait un mort, le chef de sécurité du chantier, et dix blessés, tous des travailleurs dans ce chantier. Parmi ces derniers, deux ont subi des interventions chirurgicales et sont encore sous surveillance médicale, l'un à Blida et l'autre à Boufarik. Quant aux autres, ils ont tous quitté l'hôpital. L'explosion s'est produite au moment où le chef de la sécurité tentait de mettre à l'abri deux bâtons de dynamite qui n'avaient pas explosé lors des tirs pour le creusement du tunnel et retrouvés dans les déblais, nous dira Lakhdar Rekhroukh, P-dg du groupe Cosider, qui a également rendu visite à ses travailleurs. En effet et selon les circonstances du drame, le détonateur de l'un des deux bâtons de dynamite aurait curieusement fonctionné et causant la déflagration. Enfin, le ministre renseignera qu'il est resté en contact avec le wali de Blida durant toute la nuit du drame pour la prise des dispositions nécessaires quant à la prise en charge des blessés.

M. B.

Précisions de l'AMC

Comme il a été précisé dans votre article (Des compteurs électriques 100% algériens d'ici la fin 2016), qu'actuellement nos produits, sont développés en interne grâce à l'expérience avérée acquise par nos ingénieurs. Parmi ces produits, le compteur d'électricité, les détendeurs gaz et autres. Pour le cas du compteur électrique évoqué dans votre article, je tiens à vous informer que ce dernier est en phase d'étude préliminaire et nous ne pourrions en aucun cas anticiper la date ou le délai de son entrée en exploitation. Evidemment, nos souhaits et notre fierté comme tout Algérien est de voir notre production nationale évoluer positivement et d'avoir des produits conçus et fabriqués par des mains algériennes. A cet effet, et pour garder notre notoriété envers notre clientèle, je vous saurais gré, Monsieur, de bien vouloir insérer dans votre rubrique ce détail qui est d'une importance capitale pour notre entreprise et son avenir. Afin de lever toute équivoque, le compteur électrique algérien verra le jour dans l'avenir, sans préciser le délai ou la date.

T. Saâdi
Le Chef de Département Commercial (AMC)